



## REMERCIEMENTS

Amnistie Internationale

Andy Yesno, conseiller principal; Harry O'Kees, adjoint au responsable du traitement de l'eau; et Ronald Misewace, assistant de l'administrateur de bande la Première Nation Eabametoong

Atlantic Policy Congress

Chef Johnny Yellowhead et le conseil de bande de la Première Nation de Nibinamik

Jim Brown, bande indienne de Lytton, nation Nlaka'pamux

Kerry Black

Madjid Mohseni, docteur en ingénierie, professeur de génie chimique et biologique à l'Université de la Colombie-Britannique et directeur scientifique du RES'EAU-WaterNET

Paula Hill, spécialiste Engagement du public, Fondation David Suzuki

Régie de la santé des Premières Nations

Services aux autochtones Canada

Verna Cachén de la Première Nation Yellowquill

Water First

---

### **Recherche préparatoire et rédaction**

Jessica Lukawiecki

### **Soutien et conseils**

Alaya Boisvert et Rachel Plotkin

Design graphique : Erika Rathje

---

© Février 2018—La Fondation David Suzuki

ISBN : 978-1-988424-14-9

Les données de catalogage avant publication pour ce rapport sont disponibles sur le site de Bibliothèque et Archives Canada.

# Sommaire



En 2017, la Fondation David Suzuki, en partenariat avec le Conseil des Canadiens, a publié douze recommandations sur la façon dont le gouvernement fédéral pourrait s'y prendre pour tenir son engagement de mettre fin aux avis sur la qualité de l'eau potable pour les Premières nations du Canada, sur un horizon de cinq ans. Une année s'est écoulée depuis la publication de notre premier rapport; dans ce deuxième rapport annuel, nous évaluons les progrès accomplis par le gouvernement, en fonction de quatorze indicateurs établis à partir des recommandations du rapport précédent.

Les Services aux autochtones Canada (SAC) — anciennement les Affaires autochtones et du Nord Canada — ont indiqué que depuis la prise de l'engagement en novembre 2015, 40 avis sur la qualité de l'eau à long terme<sup>1</sup> avaient été levés et 26 autres avis avaient été ajoutés. Cet engagement des SAC ne concerne que les 91 avis sur la qualité de l'eau potable à long terme touchant les réseaux publics au sud du 60<sup>e</sup> parallèle, qui faisaient l'objet d'un financement des SAC au 23 janvier 2018.<sup>2</sup> Santé Canada a signalé qu'au 31 décembre 2017, 36 autres avis sur la qualité de l'eau potable avaient été émis à l'intention des Premières Nations du Canada.<sup>3</sup>

En ce qui a trait à six des quatorze indicateurs, la Fondation a constaté que des mesures avaient été prises pour donner suite aux recommandations et que certains progrès avaient été accomplis.

Le gouvernement fédéral a pris diverses mesures pour accélérer le processus d'investissement lié à l'infrastructure d'aqueduc chez les Premières Nations, notamment en étudiant la possibilité d'adopter une approche « conception-construction » et en accordant davantage d'importance aux problèmes liés au contexte, par exemple leur caractère saisonnier. Il a été prévu de revoir les formules de financement applicables

---

1 Avis sur la qualité de l'eau à long terme : Système de signalement sur la salubrité de l'eau potable, mis en place il y a plus d'un an.

2 Services aux autochtones Canada. Source : [aadnc-aandc.gc.ca/eng/1506514143353/1506514230742](http://aadnc-aandc.gc.ca/eng/1506514143353/1506514230742).

3 Ce chiffre exclut les avis de court terme relevant du Saskatoon Tribal Council et ceux en vigueur en Colombie-Britannique, qui ne sont pas pris en compte par Santé Canada.

à l'exploitation et à l'entretien, afin de mettre fin à des décennies de sous-financement chronique. Globalement, les investissements prévus restent inférieurs à l'évaluation nationale de 889 M\$ concernant les besoins en eau potable des Premières Nations, réalisée en 2011.<sup>4</sup> Par ailleurs, le directeur parlementaire du budget a déclaré récemment que ces investissements dans l'infrastructure d'aqueduc et d'égout ne couvraient que 70 pour cent des sommes nécessaires pour mettre fin à tous les avis sur la qualité de l'eau touchant les Premières Nations du Canada.<sup>5</sup>

Sept des indicateurs montrent que, même si des mesures ont été prises pour donner suite aux recommandations, les progrès réalisés sont insuffisants.

Les renseignements concernant les Plans de protection des sources d'eau sont difficiles à obtenir, et on ne sait pas s'il existe des fonds pour soutenir les Plans de protection des Premières Nations. On ne sait pas non plus dans quelle mesure les plans existants ont été mis en œuvre. Tous les efforts n'ont pas été faits pour examiner la question des écarts de salaire entre les opérateurs des Premières Nations et ceux travaillant pour les municipalités.

Un groupe de travail comprenant six ministres, dont le ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, a été formé pour examiner les lois, politiques et pratiques d'exploitation et déterminer si elles sont conformes à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Même s'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, la Fondation n'a reçu aucun signal indiquant que le groupe de ministres aurait l'intention de revoir la *Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations*. Une telle révision est nécessaire du moment où les Premières Nations ne sont pas suffisamment incluses dans les processus d'approbation des activités qui peuvent affecter leurs sources d'eau potable.

En ce qui a trait à l'un des indicateurs, on n'a enregistré très peu — sinon aucun — progrès visant à donner suite aux recommandations.

Aucune réglementation exécutoire n'a été établie pour engager la responsabilité du gouvernement fédéral auprès des Premières Nations en ce qui concerne la sécurité sanitaire de l'eau potable, et l'étude de toute réglementation a été suspendue pendant l'examen de la *Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations*.

---

4 Neegan Burnside Ltd. (2011). Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières Nations — Rapport récapitulatif. Source (Affaires autochtones et du Nord Canada) : [aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ/STAGING/texte-text/enr\\_wtr\\_nawws\\_rurnat\\_rurnat\\_1313761126676\\_eng.pdf](http://aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQ/STAGING/texte-text/enr_wtr_nawws_rurnat_rurnat_1313761126676_eng.pdf).

5 Bureau du directeur parlementaire du budget (2017). Le financement adéquat de l'infrastructure d'aqueduc et d'égout des Premières Nations. Source : [pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/FN%20Water/FN\\_Water\\_EN.pdf](http://pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/FN%20Water/FN_Water_EN.pdf).

Même s'il incombe au gouvernement fédéral de fournir de l'eau potable aux Premières Nations, les solutions à la crise de l'eau potable ne viendront pas toutes du gouvernement. Le rapport relate un certain nombre « d'histoires d'eau » recueillies partout au pays — des cas où des interventions novatrices sont réalisées sur le terrain par les Premières Nations et donnent lieu à des solutions créatives concernant l'approvisionnement local en eau potable, souvent en partenariat avec les SAC ou grâce aux fonds offerts par les SAC.

Trois considérations urgentes et importantes ressortent de ce rapport.

Premièrement, pour assurer la réussite des projets pilotes, le gouvernement doit accélérer le processus d'approbation des fonds destinés aux infrastructures, en collaboration avec les Premières Nations. Comme nous l'avons signalé dans notre [rapport de 2017](#), la Fondation recommande d'accélérer et de simplifier le processus d'investissement de capitaux dans les infrastructures de traitement de l'eau, en identifiant les obstacles de manière à alléger la bureaucratie.

Deuxièmement, il ne faut pas aborder le problème de l'eau potable de façon isolée; on doit plutôt trouver des solutions durables tenant compte du contexte historique et actuel ayant mené à la crise de l'eau potable. La collaboration interdépartementale est essentielle pour trouver des solutions.

Troisièmement, des investissements additionnels sont nécessaires pour favoriser les approches reposant sur la collectivité et dans lesquelles les Premières Nations ont un rôle de leader et/ou deviennent responsables des projets.

Globalement, l'évaluation montre que les mesures prises par le gouvernement fédéral pour régler la question de l'eau potable des Premières Nations sont loin des actions de grande ampleur qu'il devrait prendre pour que ses promesses deviennent une réalité.